

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
27 NOVEMBRE 2023

Nombre de Membres

En Exercice	13
Présents	11
Votants	13

OBJET : 2023_065 DELIB

CONVENTION DE
PARTENARIAT ENTRE LE CCAS
ET EDO (Éduquer, Diriger,
Optimiser) SPORT ANIMATION
POUR LA RESIDENCE -
SERVICES « LES
RECOLLECTINES »

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Envoyé en préfecture le 19/12/2023
Reçu en préfecture le 19/12/2023
Publié le
ID : 059-265904003-20231204-19-22023000-AB-DE

L'an deux mil vingt-trois, le quatre décembre à quatorze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Francine Bartier, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S.

Étaient présents : M. Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S., Mmes Martine BEURAERT-CEUGNART, Delphine BOULENGER, Marie Françoise BILIAU, Martine LORPHELIN, Christiane CAPPELLE, Nicole CAMBRON, Eliane ROBBE, MM. Marc BEZILLE, Joël BACLET et M. Régis DEVEY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mme Marie Josée RHULAND donnant procuration à Mme Nicole CAMBRON et M. Sébastien ROUSSELLE donnant procuration à M. Joël BACLET

Secrétaire de séance : Mme Marion TUEUX

Monsieur le Président informe que le CCAS et EDO (Éduquer, Diriger, Optimiser) souhaitent ensemble, par le biais d'activités physiques, contribuer à l'épanouissement et à l'entretien des capacités des résidents de la résidence-services « Les Récollectines ».

La présente convention vise à établir les relations partenariales des signataires en vue de la réalisation de séances sportives visant le maintien des capacités des résidents de la résidence-services « Les Récollectines » dans le cadre du cursus de formation d'éducateurs sportifs stagiaires en cours de Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et des Sports mention « Activités Physiques pour Tous » (BPJEPS APT).

Cette convention permettra à 4 stagiaires issus du BPJEPS APT organisé par EDO SPORT ANIMATION de réaliser des séances sportives d'entretien des capacités motrices et physiques auprès d'un public sénior.

Dates des séances :

- Lundi 22 janvier 2024
- Lundi 29 janvier 2024
- Lundi 5 février 2024
- Lundi 12 février 2024
- Lundi 19 février 2024

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorise la mise en place de ce conventionnement et autorise son Président à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Ont signé les Membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Président du C.C.A.S.,
Joël DUYCK

La secrétaire de séance
Marion TUEUX



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de l'établissement
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.